



NANCY CENTRE GARE

Quel futur pour le quartier ?

Alors que la Métropole du Grand Nancy s'engage pour un territoire attractif où se mêlent activités professionnelles et de loisirs, le quartier Nancy Centre Gare représente l'opportunité d'envisager un espace plus dynamique pour concilier harmonieusement les problématiques d'habitat, de développement économique, de transports, d'espaces publics et d'équipements divers.

Afin de porter ce projet ambitieux et de s'émanciper du projet initial qu'était la ZAC Nancy Grand Coeur, le périmètre est élargi pour intégrer, entre autres, les places de la République, Simone Veil et Maginot, et le viaduc Kennedy. Vitrine urbaine du cœur de l'agglomération, le quartier doit permettre de renouveler la qualité de vie de ses habitants et participer à l'attractivité de la ville et de la métropole.

Concrètement, la reprise du projet permet une action sur les 30 % du secteur ZAC restant à aménager, avec une volonté marquée d'imaginer des espaces et des services adaptés au public, tout en favorisant le partage de l'espace entre les usagers et le respect de l'environnement.

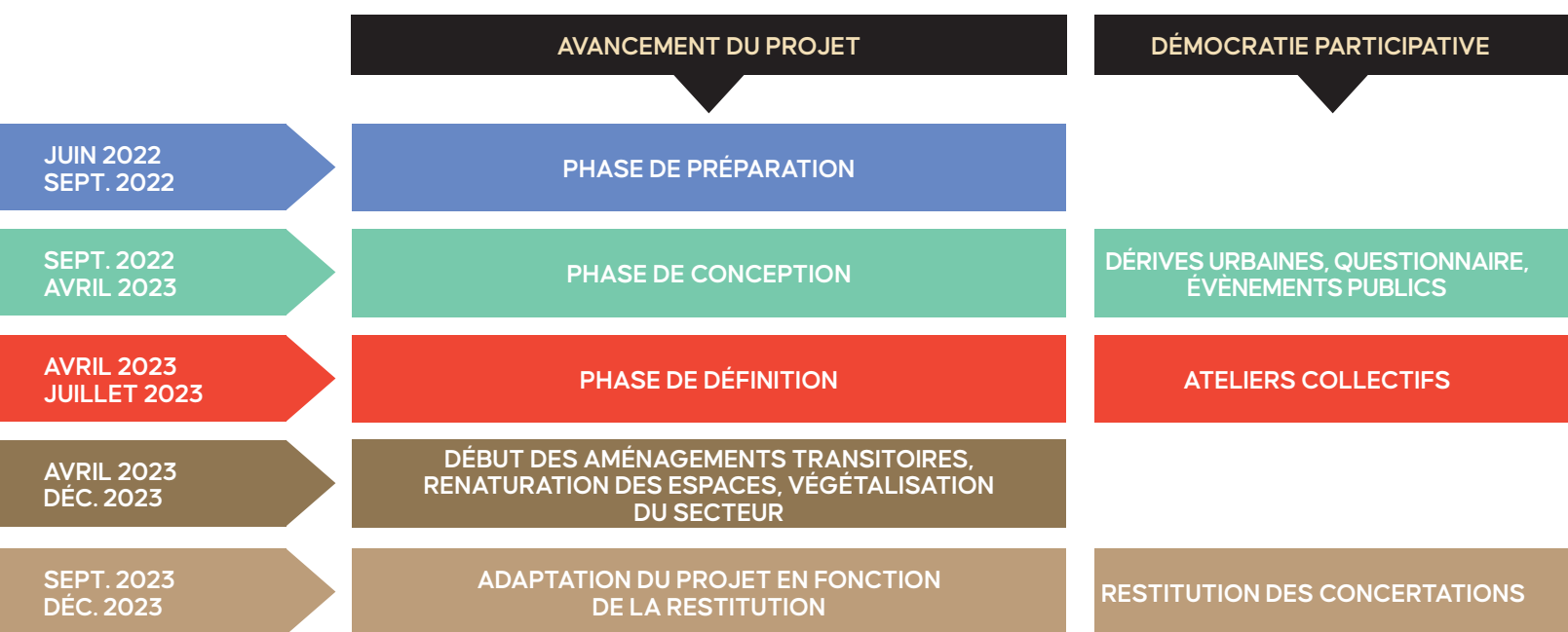
Cela ne peut s'envisager sans la participation des habitants de la Métropole et du bassin de vie.

**métropole
GrandNancy**

LES PROCHAINES ÉTAPES

Cinq axes thématiques vont orienter les réflexions autour du projet Nancy Centre Gare :

1. Une approche pragmatique alliant habitat, activités et espaces publics
2. Le regard des habitants au cœur du processus
3. La nature et le vivant comme élément à part entière du projet
4. Des modes de déplacement et de mobilités en accord avec le Plan Métropolitain des Mobilités
5. Une nouvelle identité architecturale et paysagère



Après avoir recruté un nouvel urbaniste en mars 2022, l'été marquera la phase de préparation du projet Nancy Centre Gare. La mission de l'urbaniste permettra d'établir un plan guide qui sera partagé avec les habitants, afin de conduire les changements dans les mois et années à venir.

La phase de concertation du public, dans le cadre de la démocratie participative, débutera à la rentrée 2022. Les rencontres et réunions publiques couplées

aux études thématiques orienteront la phase de conception jusqu'en avril 2023.

Des ateliers collectifs seront menés lors de la phase de définition du projet, rassemblant l'ensemble des parties prenantes : équipe d'urbaniste, architectes, élus et habitants. En parallèle, les aménagements transitoires débuteront avec des opérations de préfiguration et de renaturation des rues.